

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 85 (1956)

Heft: 7

Rubrik: Société suisse des maîtres de gymnastique : publication des cours de gymnastique pendant l'été 1956

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Publication des cours de gymnastique pendant l'été 1956

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, sous les auspices du Département militaire fédéral, les cours suivants pour le Corps enseignant :

1. Cours bilingue pour instituteurs et institutrices enseignant la gymnastique au degré inférieur (introduction à la nouvelle brochure du 1^{er} degré), du 7 au 10 août à Weinfelden.
2. Cours pour l'enseignement de la gymnastique dans des conditions défavorables pour le Tessin et la Suisse romande à Biasca du 20 au 25 août.
3. Cours bilingue pour l'enseignement de la gymnastique garçons du 2^e au 4^e degré en portant l'accent sur certaines disciplines particulières, à Roggwil (Berne) du 16 au 21 juillet.
4. Cours d'excursions à Porrentruy du 6 au 11 août pour instituteurs et institutrices de toute la Suisse.
5. Cours pour l'introduction au manuel de gymnastique féminine (nouvelle édition) pour institutrices et Sœurs du 16 au 21 juillet à Einsiedeln (langue allemande).
6. Cours pour l'introduction au manuel de gymnastique féminine (nouvelle édition) pour institutrices et Sœurs du 16 au 21 juillet à Sion (langue française).
7. Cours bilingue pour l'enseignement de la gymnastique aux garçons et aux filles à Baden du 16 au 21 juillet.
8. Cours bilingue pour l'introduction au manuel de gymnastique féminine (nouvelle édition) 2^e et 3^e degré, pour instituteurs et institutrices du 16 au 28 juillet à Langenthal.
9. Cours bilingue pour la gymnastique rythmique et les danses populaires pour instituteurs et institutrices du 15 au 20 octobre à Zoug.

Remarques :

Ces cours sont réservés aux instituteurs et institutrices diplômés et aux candidats au diplôme de maître aux écoles secondaires et moyennes. Dans certains cas, les maîtresses ménagères et les maîtresses de travaux à l'aiguille enseignant la gymnastique pourront être admises aux cours. Toute inscription préalable entraîne naturellement la participation au cours.

Indemnités : indemnité journalière de 8 fr. 50, indemnité de nuit de 5 fr. et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu du cours.

Les inscriptions seront adressées jusqu'au 15 juin pour les cours 1, 3 à 8, jusqu'au 15 juillet pour le cours 2, jusqu'au 15 septembre pour le cours 9, à Max Reinmann, maître de gymnastique, à Burgdorf. L'inscription, sur papier grand format, donnera les renseignements suivants : nom, prénom, profession, année de naissance, le lieu où l'on enseigne, l'âge des élèves, l'adresse exacte, le genre et le nombre des cours suivis dans le cadre de la SSMG.

Lausanne, le 30 avril 1956.

Le président de la CT :
N. YERSIN.